



Séjours de vacances adaptés ADULTES 2018



Sommaire

Pour mieux comprendre les séjours

L'autonomie
L'accompagnement
Le suivi médical
Informations diverses
Les assurances
Le transport10
Aide à la recherche de NOUVEAU financement offert1
Réduction pour inscription NOVERNI anticipée
Le DVD de votre séjour offert NOUVEAU1
Pique-nique de départ fourni NOUVEAU1
Localisation des séjours12
Liste détaillée des séjours 1 :
L'inscription38
Nos séjours adaptés 2018
Moyenne autonomie14-2
Bonne autonomie 24-3
Votre dossier d'inscription

LE BON DE PRÉ-RÉSERVATION39-40

Les conditions générales de vente41-42

Les conditions particulières de vente 43











Madame, Monsieur, Chers Vacanciers,

Pour la troisième année consécutive, le catalogue des séjours de vacances adaptés Au fil des loisirs été 2017 a fait la part belle à une large palette de destinations encadrées par des professionnels diplômés et des accompagnateurs dynamiques et formés dans le secteur du handicap et de l'animation.

Pour continuer à contribuer à l'esprit de détente mais aussi de voyage et de découverte, le nouveau catalogue 2018 s'enrichit de nombreuses nouveautés. D'abord dans une lisibilité repensée, mais surtout dans une volonté d'accompagnement en vous offrant la gratuité de l'aide à la recherche de financement afin de vous permettre de bénéficier des aides qui peuvent rendre votre séjour plus accessible et en continuant à vous assurer un service de convoyage au départ de votre domicile.

Dans ce nouveau catalogue 2018, vous allez découvrir plus d'une dizaine de nouvelles destinations dans toute la France mais aussi à l'étranger, avec toujours de nombreuses activités touristique, culturelles ou ludiques incluses dans des cadres de vies exceptionnels. Alors Jura, Vendée, Normandie, Autriche ou Turquie, choisissez et réserver votre séjour.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires, appelez-nous au 03 89 74 60 94.

> Carine DOPPLER Présidente de l'association Au fil de la Vie

La constitution de groupes homogènes est l'un des facteurs essentiels au bon déroulement de chacun des séjours. Dans l'intérêt des vacanciers, nous avons tenté de définir le profil des vacanciers qui nous semble correspondre à chaque séjour en tenant compte de deux critères : les capacités mentales et les possibilités physiques.

Pour cela, trois catégories ont été déterminées :

■ Bonne autonomie

Les vacanciers réalisent seuls les actes de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, gestion de leurs effets personnels). Ils ont des bonnes compétences en terme de communication (expression et compréhension). Sociables et dynamiques, ils présentent un comportement qui permet la réalisation d'activités sans accompagnement. Ils présentent une bonne condition physique, sans fatigabilité particulière. **Ils peuvent bénéficier de sorties sans encadrement, validées par le responsable de séjour.**

■ Moyenne autonomie

Les vacanciers sont capables de réaliser les actes de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, gestion de leurs effets personnels), mais peuvent nécessiter un accompagnement éducatif quant à l'organisation de ces actes. La communication est possible, malgré des capacités de compréhension et d'expression limitées. Ils présentent des difficultés d'adaptation sociale qui nécessitent un accompagnement des encadrants lors des temps collectifs. La motricité de ces vacanciers est bonne mais ils peuvent présenter une fatigabilité. Les sorties seules ne sont pas autorisées.

Faible autonomie (séjours à la carte)

Les vacanciers ne sont pas autonomes dans les actes de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, gestion de leurs effets personnels). Ils nécessitent l'intervention directe d'un encadrant pour l'organisation et la réalisation de ces actes. La communication (expression et compréhension) est pauvre voire inexistante. Les comportements peuvent être instables, avec une mise en danger du vacancier ou d'autrui. La motricité est réduite et peut requérir un appareillage particulier (fauteuil roulant, déambulateur, canne). L'encadrement est constant.

Au fil des loisirs a défini comme prioritaire la qualité de ses équipes d'encadrement, afin de permettre un séjour épanouissant et sécurisant pour chacun de nos vacanciers.

Pour cela, nous avons établi, d'une part, un taux d'encadrement adapté à chaque niveau d'autonomie, et d'autre part, des compétences d'encadrement en lien avec l'accompagnement de nos vacanciers en situation de handicap.

	BONNE AUTONOMIE	MOYENNE AUTONOMIE		
Nombre de personnes accueillies	12 à 16	12 à 14		
Ratio d'encadrement	1 accompagnant pour 5 à 7 vacanciers	1 accompagnant pour 3 à 5 vacanciers		
Formation et expérience de l'encadrement en lien avec le secteur médico-social	1 titulaire d'un diplôme éducatif	1 titulaire d'un diplôme éducatif 1 titulaire d'un diplôme soignant		

.accompagnement

Le responsable de séjour

Le responsable sera avant tout le moteur de l'équipe d'animation et le garant du bon déroulement et de la sécurité des personnes sur le séjour. Chaque responsable de séjour a une expérience professionnelle d'encadrement de séjour ainsi qu'une bonne connaissance du public. Il est titulaire d'un diplôme du secteur médicosocial, ou d'animation.

Le responsable du séjour est le garant du programme des vacances et de la planification des activités établies avec l'équipe d'encadrement. Il est également le principal interlocuteur de la famille et de l'encadrement du vacancier.

Les accompagnateurs de séjour

Les équipes pluridisciplinaires d'accompagnateurs sont sélectionnées en fonction de chaque séjour. Elles sont composées de personnel diplômé du secteur médicosocial ou de l'animation.

Les équipes s'inscrivent dans une action d'accompagnement afin que chaque vacancier bénéficie des meilleures conditions durant son séjour. Le personnel assure l'accompagnement de la vie quotidienne des vacanciers, mais également les activités et animations programmées pendant le séjour.

L'équipe d'encadrement a un rôle majeur dans la dynamique du séjour, en étant réactif et s'adaptant à chaque vacancier dans la mesure du possible.

La coordination et l'astreinte

La direction d'Au fil des loisirs assure un suivi permanent des différents séjours. Le personnel d'astreinte assure le lien régulier avec le responsable de séjour. En cas de difficultés pendant le séjour, le personnel d'astreinte reste joignable.

La formation interne des équipes

En plus des formations et des expériences propres à chacun des accompagnateurs, notre formation interne dispense à nos encadrants des sessions de travail, animées par le chef de service d'Au fil des loisirs. Chaque accompagnateur intègre nos exigences qualité mises en œuvre dans nos séjours de vacances. Les formations destinées aux accompagnateurs permettent de développer les éléments pratiques, théoriques et le cadre règlementaire. Elles abordent le public accueilli sur le séjour, la sécurité, la vie quotidienne, les animations.

Une formation interne et obligatoire d'une journée supplémentaire est dispensée à tous nos responsables, afin qu'ils puissent s'imprégner au mieux du projet du séjour, de l'organisation et de la logistique, des protocoles médicaux et de sécurité.

Chaque usager aura rempli préalablement sa fiche de renseignements lors de son inscription, dans laquelle figurent ses renseignements médicaux.

La fiche médicale de liaison

Cette fiche permet d'identifier les éléments médicaux survenus avant le séjour et pendant le séjour. Elle est adressée avec le dossier du vacancier.

Avant le séjour : cette fiche doit impérativement être complétée et remise aux accompagnateurs du séjour, avant le départ. Elle sera accompagnée des ordonnances médicales concernant les traitements en cours et d'un certificat médical d'aptitude à la participation au séjour.

Pendant le séjour : chaque événement médical ayant lieu lors du séjour est reporté sur le bilan médical du séjour. Nous demandons également au praticien de transmettre les éléments médicaux au médecin traitant du vacancier afin que ce dernier puisse être informé au retour du séjour.

Après le séjour : le responsable du séjour remet la fiche médicale de liaison, sur laquelle figurent les événements médicaux survenus lors du séjour.

Soins lors du séjour

Pour les personnes nécessitant des soins exigeant l'intervention de professionnels médicaux ou paramédicaux (infirmier, kinésithérapeute, aide soignant...), nous demandons au vacancier, au représentant légal ou à la personne référente, de prendre contact avec la direction d'Au fil des loisirs, afin de coordonner les démarches auprès des professionnels de proximité du lieu de séjour. Pour les séjours de faible autonomie, un infirmier diplômé d'état est systématiquement présent. Les soins relevant de sa compétence (injections, pansements) ne sont effectués que sur la base d'une ordonnance médicale.

Gestion des médicaments

La gestion des médicaments est placée sous la responsabilité du responsable de séjour. **Au départ :** chaque vacancier transmet le jour du départ aux accompagnateurs, les semainiers couvrant la totalité du séjour. Chaque semainier sera nominatif et sera accompagné de l'ordonnance correspondante. La préparation des semainiers sera placée sous la responsabilité du vacancier ou de son responsable légal, qui attestera, sur la fiche médicale de liaison, de sa composition et d'une quantité suffisante pour la durée du séjour.

Dans l'établissement d'accueil : une armoire, ou un contenant, fermés à clé seront exclusivement réservés au stockage des médicaments.

Lors des déplacements : les semainiers des vacanciers concernés sont intégralement stockés dans la valise de transport dédiée aux médicaments.

Informations diverse

Argent personnel

Durant son séjour, il est recommandé au vacancier de prévoir une certaine somme d'argent personnel afin de subvenir aux diverses dépenses de souvenirs, boissons etc. Nous vous conseillons 30€/semaine. Celui-ci pourra être géré par les accompagnateurs de séjour si l'usager ne peut le gérer lui-même. Cet argent devra alors être remis dans une enveloppe fermée et marquée au nom du vacancier en début de séjour. Si le vacancier préfère gérer son argent lui-même, Au fil des loisirs ne saurait être tenue responsable en cas de perte, vol, ou dépenses excessives.

Les activités possibles proposées sont à prévoir en supplément. Voir ci-dessous.

Activités possibles

Il convient de prévoir suffisamment d'argent selon les souhaits de chacun (nombre et choix des activités possibles).

A titre indicatif, coût moyen d'une activité possible : 20 à 60 €.

Le trousseau

Une fois l'inscription validée et le solde versé, nous vous communiquerons le trousseau adapté à votre séjour : liste complète des vêtements, accessoires et produits nécessaires au vacancier durant son séjour, ainsi que la somme d'argent conseillée en fonction du séjour et des activités possibles.

Chèques vacances

Notre association est adhérente à l'ANCV, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances. Si vous en êtes bénéficiaire, vous pouvez régler votre séjour en partie ou totalité par ce mode de paiement. Conformément à la règlementation en vigueur, Au fil des loisirs a souscrit une responsabilité civile professionnelle d'agence de voyages auprès de la société Covéa Risks. (Contrat n° 140 988 634)

Inclus dans le prix du séjour

En complément de la responsabilité civile professionnelle, Au fil des loisirs a souscrit une assurance assistance aux personnes pour tous ses vacanciers, auprès de l'organisme Mondial Assistance. (Contrat N°920.523)

Cette assurance garantit au vacancier les interventions et les soins médicaux nécessaires, ainsi que son rapatriement sur son lieu de résidence, si son état de santé le nécessite.

En option

Au fil des loisirs vous propose une assurance facultative Annulation/Interruption/Dommages aux bagages, s'élevant à 5% du prix du séjour (voir liste détaillée des séjours).



Pour les intéressés, l'assurance Annulation/Interruption/ Dommages aux bagages devra être souscrite sur la fiche de réservation définitive. Cette assurance sera réglée avec le solde du séjour et au plus tard 30 jours avant le départ du séjour.

L'assurance Annulation

Elle garantit le remboursement des sommes versées en cas d'annulation avant le séjour pour raison médicale du vacancier ou décès d'un proche parent (ascendant ou descendant direct, conjoint). Une franchise de 30€ restera à la charge du vacancier.

L'assurance Interruption

Elle garantit le remboursement au prorata temporis du séjour en cas d'interruption du séjour pour raison médicale du vacancier ou décès d'un proche parent (ascendant ou descendant direct, conjoint). Aucune franchise ne sera à la charge du vacancier.

L'assurance Dommage aux bagages

Elle garantit un remboursement allant jusqu'à 800€ en cas de perte ou de vol. La demande de remboursement s'effectuera par lettre recommandée avec AR, au plus tard dans les 7 jours suivant le retour du séjour. Elle devra comporter la présentation du dépôt de plainte et les justificatifs des objets perdus ou volés. Une franchise de 30€ restera à la charge du vacancier.

Convoyage

Tous les départs se font depuis l'IME Jacques Hochner, 10 rue Victor Schmidt à Thann. Si vous ne pouvez pas vous y rendre par vos propres moyens, nous proposons un service de convoyage au départ de votre domicile. Il est possible, lors de l'inscription, de souscrire aux ramassages organisés par Au fil des loisirs. Le tarif du convoyage dépend de la distance entre le lieu de résidence et le point de départ du séjour.

Distance par trajet	Tarif pour 1 trajet	Tarif aller et retour
- de 10 km	12€	20€
10 à 30 km	24€	40€
30 à 60 km	36€	60€
60 à 100 km	48€	80€
100 km à 150 km	50€	100€
+ de 150 km	Sur devis	

La souscription du convoyage s'effectue directement sur le bon de pré-réservation. Le convoyage sera à régler avec le solde du séjour.

Les transports pendant le séjour

Le transport base - lieu de séjour ainsi que les déplacements sur le lieu de séjour, excepté pour les activités optionnelles, sont intégrés dans nos tarifs catalogue.

Le trajet base - lieu de séjour

Les moyens de transports sont choisis selon le type de séjour, afin d'optimiser le confort des vacanciers. Pour des séjours de proximité, nous utilisons des véhicules légers, des minibus 9 places et au regard des besoins en motricité des vacanciers, des véhicules adaptés.

Nous utilisons par ailleurs d'autres movens de transports (avion/train) sur des trajets plus longs.

Le moyen de transport utilisé pour se rendre sur le lieu de séjour est identifié, pour chaque séjour, par un pictogramme.

Les déplacements pendant le séjour

Pour les séjours de proximité, les véhicules utilisés pour se rendre sur le lieu de séjour sont également utilisés pour les déplacements pendant le séjour.

Pour les séjours distants, nous recourrons au service de prestataires de transport agréés (taxi, bus...) ou à la location de véhicule.

Aide à la recherche de financement offert OFFERT



Parce que l'accès aux loisirs des personnes en situation de handicap est une des priorités d'Au fil de la Vie,

Parce que vous pouvez être éligible à certaines possibilités d'aide de financement des séjours en faveur des personnes en situation de handicap,

Au fil de la Vie vous propose :

- la recherche de financement dont vous pourriez bénéficier.
- l'accompagnement à la rédaction des demandes et leur suivi.

Assurée par une assistante sociale diplômée, cette prestation vous est offerte.

Vous pouvez demander cette prestation en cochant cette option sur la fiche de pré-réservation.

Ces aides dépendent de plusieurs facteurs ; le coût du séjour, vos ressources, la mise en œuvre de politiques territoriales. Nous ne pouvons vous garantir que vous en serez systématiquement bénéficiaire.

Réduction pour inscription anticipée

Pour toute personne dont le bulletin de pré-réservation et l'acompte nous parviendront avant le 20/01/2018, une réduction de 20€ sera accordée sur le montant du séjour.

Le DVD de votre séjour offert

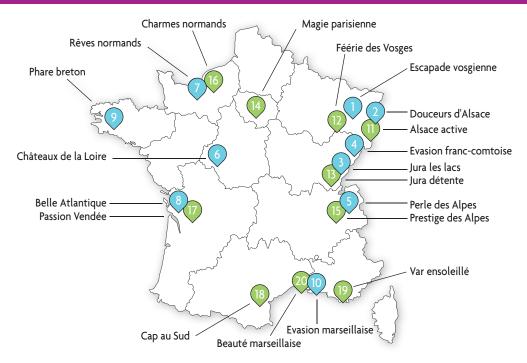
Tout vacancier recevra à l'issue de son séjour un DVD des photos prises au cours de son séjour sous forme de montage vidéo. Un souvenir précieux à conserver!

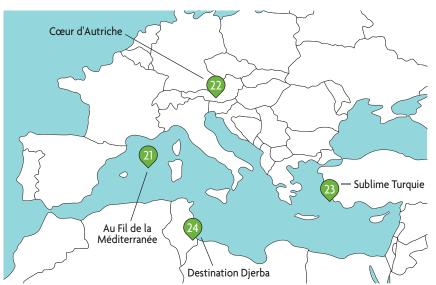
Pique-nique de départ fourni

Parce que les vacances, c'est aussi vous décharger de l'organisation matérielle, le repas du midi du jour du départ vous sera fourni. Il sera sous forme de piquenique pour des raisons de praticité durant le voyage.

Localisation des séjours

Liste détaillée des séjours





		N°	Nos séjours	Page	Date de début	Date de fin	Tarif	Acompte	Ass. annulation (5%)
				N	MOYENNE A	LUTONOMI	E		
		N°1	Escapade vosgienne	14	28-juil.	11-août	2 125€	500€	107€
		N°2	Douceurs d'Alsace	15	28-juil.	11-août	2 215€	500€	111€
		N°3	Jura les lacs	16	28-juil.	11-août	2 150€	500€	108€
		N°4	Evasion franc-comtoise	17	28-juil.	11-août	1980€	500€	100€
	-RANCE	N°5	Perle des Alpes	18	28-juil.	11-août	2 250€	500€	113€
	FRAI	N°6	Châteaux de la Loire	19	30-juil.	11-août	1800€	500€	90€
		N°7	Rêves normands	20	28-juil.	11-août	2 250€	500€	113€
		N°8	Belle Atlantique	21	28-juil.	11-août	2 205€	500€	111€
		N°9	Phare breton	22	28-juil	11-août	2 215€	500€	111€
		N°10	Evasion marseillaise	23	28-juil	11-août	2 180€	500€	110€
ı	DONNE ALITONOMIE								

BONNE AUTONOMIE

	N°11	Alsace active	24	28-juil.	11-août	1830€	500€	92€
	N°12	Féérie des Vosges	25	28-juil.	11-août	1980€	500€	99€
	N°13	Jura détente	26	28-juil.	11-août	1990€	500€	100€
	N°14	Magie parisienne	27	3-août	11-août	1350€	500€	68€
-RANCE	N°15	Prestige des Alpes	28	28-juil.	11-août	2 120€	500€	106€
EA.	N°16	Charmes normands	29	29-juil.	12-août	2 150€	500€	108€
	N°17	Passion Vendée	30	28-juil.	11-août	2 150€	500€	108€
	N°18	Cap au Sud	31	28-juil.	11-août	2 250€	500€	113€
	N°19	Var ensoleillé	32	28-juil.	11-août	2 245€	500€	113€
	N°20	Beauté marseillaise	33	28-juil.	11-août	1880€	500€	94€
	N°21	Au Fil de la Méditerranée	34	29-juil.	05-août	1820€*	500€	91€
ETRANGER	N°22	Cœur d'Autriche	35	28-juil	04-août	1560€	500€	78€
ETRA	N°23	Sublime Turquie	36	27-juil.	10-août	2 450€	500€	123€
	N°24	Destination Djerba	37	30-juil.	13-août	2 650€	500€	133€

*Option 130€ la chambre avec hublot



TRANSPORT MINI-BUS



DATES du sam. 28 juillet 2018 au sam. 11 août 2018

> **PRIX** 2 125€

EFFECTIFS

14 **ACCOMPAGNANTS**

FORMALITÉS Carte d'identité

Multi-activités

Escapade vosgienne - n° 1



Le gîte se trouve au pied du Petit Ballon dans un cadre idillyque avec vue imprenable sur le haut des Vosges. Vous y découvrirez le charme et le calme de la montagne. Le lieu et l'environnement sont propices à de nombreuses activités de plein air.

HÉBERGEMENT





Chambres de 2 à 3 personnes



Pension complète traiteur



Escalier

ACTIVITÉS INCLUSES

- Europa Park
- Chiens de traîneau
- Volerie des aigles

- Château du Haut Koenigsbourg
- Calèche

Soirées grillades /tartes flambées - Piscine espace détente - Shopping -Balade - Bowling - Pétanque

ACTIVITÉS POSSIBLES*

* à la charge financière du vacancier

Ecomusée d'Ungersheim - Vivarium du Moulin - Montagne des singes





Douceurs d'Alsace - n° 2



Ce haut lieu du vignoble alsacien bénéficie d'un microclimat qui lui vaut le surnom de "Midi de l'Alsace". Avec vue imprenable sur les vignobles et la vallée, vous séjournerez dans un établissement confortable bénéficiant de toutes les commodités pour passer d'agréables vacances et vous détendre.

HÉBERGEMENT



Centre de vacances



Chambres de 2 personnes



Pension complète

ACTIVITÉS INCLUSES

- Spa
- Massage
- Colmar

- Montagnes des singes
- Volerie des aigles

Ascenseur

- Calèche-

Shopping - Balade - Piscine - Bowling - Soirée grillades/tartes flambées -Soirée dansante - Pétanque

ACTIVITÉS POSSIBLES*

* à la charge financière du vacancier

Château du Haut-Koenigsbourg - Aquaruim d'Ottrott - Bateau Mouche® à Strasbourg





Moyenne autonomie — 15 JOURS —



TRANSPORT MINI-BUS



DATES du sam. 28 juill. 2018 au sam. 11 août 2018

PRIX

2 215€

EFFECTIFS

14

ACCOMPAGNANTS

4

FORMALITÉS Carte d'identité

Détente & Bien-être

15



TRANSPORT MINI-BUS



DATES du sam. 28 juillet 2018 au sam. 11 août 2018

> **PRIX** 2 150€

EFFECTIFS

ACCOMPAGNANTS

FORMALITÉS Carte d'identité

Découverte

Jura les lacs - n° 3





Entre prairies et forêts de sapins, cette ancienne ferme labelisée 3 étoiles, sera le lieu idéal pour un séjour nature, entourée d'ânes et animaux de la ferme. Le gîte vous offrira confort et sérenité et vous profiterez des multiples activités qu'offre le Jura.

HÉBERGEMENT





Chambres de 2 à 3 personnes



Pension complète traiteur



Escalier

ACTIVITÉS INCLUSES

- Chiens de traîneau
- Croisière
- Barrage de Vouglans
- Dégustation de charcuterie et fromages
- Cascade et Parc animalier du Hérisson
- Calèche

Visite de fruitière - Lac de Clairvaux les Lacs - Soirée grillades - Soirée dansante - Shopping - Piscine - Bowling - Pétanque

ACTIVITÉS POSSIBLES*

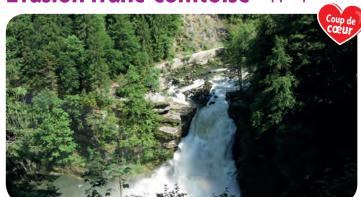
* à la charge financière du vacancier

Visite de grottes - Musée du jouet - Ferme des bisons





Evasion franc-comtoise - n° 4 PRIX BAS



Ce gîte est situé dans un véritable havre de charme et de paix. Au milieu d'un parc arboré et fleuri, il vous offre un cadre propice à la serénité et au bien être. Il propose des prestations de grande qualité, chambres avec TV, salle de bain privative, piscine chauffée, espace détente spa sauna hammam

HÉBERGEMENT





Chambres de 2 personnes



Escalier facile

ACTIVITÉS INCLUSES

- Croisière aux Chutes du Saut du Doubs

Pension complète traiteur

- Parc Dino Zoo
- Massage

- Ferme pédagogique
- Visite et dégustation chocolaterie
- Calèche

Balade - Pétanque- Soirée dansante - Dégustation de fromages - Soirée grillades - Piscine - Spa - Mini golf - Sauna - Hammam

ACTIVITÉS POSSIBLES*

* à la charge financière du vacancier

Citadelle de Besançon - Train touristique - Jardin zoologique de Besançon





Moyenne autonomie — 15 JOURS —



TRANSPORT MINI-BUS



DATES du sam. 28 juill. 2018 au sam. 11 août 2018

PRIX

1980€

EFFECTIFS

14

ACCOMPAGNANTS

4

FORMALITÉS Carte d'identité

Détente & Bien-être







DATES

du sam. 28 juillet 2018 au sam. 11 août 2018

PRIX

2 250€

EFFECTIFS

13

ACCOMPAGNANTS

4

FORMALITÉS

Carte d'identité

Culture & Découvertes

Perle des Alpes - n° 5



Ce chalet de prestige situé entre le lac Léman et le Mont-Blanc, au cœur des Portes du Soleil, vous offrira des prestations haut de gamme, tels que spa, hammam, salle de cinéma, salle de sport, billard. Alliant activités en plein air et confort optimal, ces vacances vous ressourceront grâce au bon air pur de la montagne.

HÉBERGEMENT



Chalet de montagne



Chambres de 1 à 3 personnes



Pension complète traiteur



Escalier

ACTIVITÉS INCLUSES

- Croisière sur le Lac Léman
- Les aigles du Léman
- Funiculaire d'Evian

- Mini golf
- Patinoire
- Train touristique

Bowling - Cinéma - Dégustation produits montagnards - Piscine - Sauna - Jacuzzi - Pétanque - Shopping - Randonnée

ACTIVITÉS POSSIBLES*

* à la charge financière du vacancier

Visite de Chamonix et Annecy - Thonon-les-Bains





Châteaux de la Loire - n° 6



Bienvenue en Sologne. Situé au cœur de cette terre de mystère et de légende, à 2h de Paris, vous passerez vos vacances dans un cadre agréable et verdoyant. Vous pourrez profiter de nombreuses activités sportives et culturelles sans oublier les célèbres châteaux de la Loire.

HÉBERGEMENT



Centre de vacances



Chambres de 2 personnes



Pension complète traiteur



Ascenseur

ACTIVITÉS INCLUSES

- Château de Chambord
- Center Park
- Zoo de Beauval

- Chocolaterie Vaucher (atelier et dégustation)
- Musée de l'Automobile

Piscine - Sauna - Bowling - Shopping - Balade - Pétanque - Calèche

ACTIVITÉS POSSIBLES*

* à la charge financière du vacancier

Canoë - Château de Chenonceau - Discothèque





Moyenne autonomie — 13 JOURS —

PRIX BAS



TRANSPORT MINI-BUS



DATES du lun. 30 juill. 2018 au sam. 11 août 2018

PRIX

1800€

EFFECTIFS

14

ACCOMPAGNANTS

4

FORMALITÉS

Carte d'identité

Culture & Découvertes

19







DATES du sam. 28 juillet 2018 au sam. 11 août 2018

> **PRIX** 2 250€

EFFECTIFS 14

ACCOMPAGNANTS

FORMALITÉS Carte d'identité

Culture & Découvertes

Rêves normands - n° 7



A proximité de la baie du Mont Saint-Michel et de la ville d'Avranches, ce gîte en pierre entièrement rénové, avec spa détente et espace de jeux, vous accueillera pour des vacances inoubliables. Venez visiter la Normandie, avec sa nature typique et verdoyante, le ressourcement est assuré et votre bien-être garanti!

HÉBERGEMENT





Chambres de 2 personnes



Pension complète traiteur



Escalier

ACTIVITÉS INCLUSES

- Mont Saint-Michel
- Cascades de Mortain
- Zoo de Champrépus
- Balade en mer
- Alligator Bay
- Aquarium de Saint-Malo

Les Iles Chaussey - Plages du débarquement - Shopping à Dinan - Bowling-Balade - Spa - Espace détente - Piscine - Pétanque

ACTIVITÉS POSSIBLES*

* à la charge financière du vacancier

Karting - Visite de fabrication de caramels - Pêche à pied à marée basse





Belle Atlantique - n° 8



Bienvenue dans ce manoir familial de caractère avec piscine et parc boisé. Sur la route de Saint-Jacques de Compostelle, votre séjour vous fera découvrir les plages de sable fin de Royan, les célèbres îles de La Rochelle et de Ré. Près de l'océan Atlantique, détendez vous et profitez de vacances au doux parfum iodé.

HÉBERGEMENT





Chambres de 2 à 3 personnes

- Ile d'Oléron, La Rochelle, Ile de Ré

- Visite de parcs à huîtres

NOUVEAU



Escalier

- Sortie en mer

ACTIVITÉS INCLUSES

- Fort Boyard
- Zoo de la Palmyre
- Aquarium de la Rochelle

Pension complète traiteur

Piscine - Marché locaux - Pétanque - Shopping - Balade - Soirée grillades -Soirée dansante

ACTIVITÉS POSSIBLES*

* à la charge financière du vacancier

Phare des baleines - Futuroscope - Rochefort - Royan





Moyenne autonomie

— 15 JOURS —



TRANSPORT MINI-BUS



DATES du sam. 28 juill. 2018 au sam. 11 août 2018

PRIX

2 205€

EFFECTIFS

14

ACCOMPAGNANTS

4

FORMALITÉS Carte d'identité

Culture & Découvertes

21



TRANSPORT MINI-BUS



DATES du sam. 28 juillet 2018 au sam. 11 août 2018

> **PRIX** 2 215€

EFFECTIFS 14

ACCOMPAGNANTS

FORMALITÉS Carte d'identité

Culture & Découvertes

Phare breton - n° 9 **NOUVEAU**





Au cœur de la Vallée du Blavet, venez découvrir la culture bretonne. A mi-chemin des incontournables du Morbihan, le gîte vous accueille dans un cadre verdoyant, de calme et de bien-être. Le gîte est équipé d'une piscine extérieure chauffée et d'espaces de jeux qui vous permettront de vous ressourcer.

HÉBERGEMENT





Chambres de 2 à 3 personnes



Pension complète traiteur



Escalier

ACTIVITÉS INCLUSES

- Ile de Groix en bateau
- Côte sauvage de Quiberon
- Citadelle de Port Louis
- Ferme d'autruches
- Zoo de Pont Scoroff
- Fête des Gaulois-

Visite de confiserie caramels - Festival Interceltique - Poul-Fetan (village 19ème avec spectacles) - Piscine - Bowling - Mini golf - Shopping - Pétanque - Balade - Soirée grillades

ACTIVITÉS POSSIBLES*

* à la charge financière du vacancier

Château du Suscinio - Les menhirs - Haras d'Hennebont





Evasion marseillaise - n° 10 **NOUVEAU**



autonomie — 15 JOURS —

Moyenne



Aux portes de Marseille sur le littoral méditerranéen, le gîte allie les charmes de l'arrière pays à ceux de la côte. Vous séjournerez au cœur des vignes, oliviers et garrigues, à dix minutes des plus belles plages. Ressourcement physique et moral garanti pour ce séjour qui combine détente et animations ludiques.

HÉBERGEMENT



Maison de vacances



Chambres de 2 à 3 personnes



Pension complète traiteur



Escalier

ACTIVITÉS INCLUSES

- Show du sosie de Johnny Halliday
- Aqualand
- Stade vélodrome de Marseille
- Sortie en mer
- Parc d'attractions OK Corral
- La Ciotat et Bandol-

Marseille et de ses calanques - Découverte de l'artisanat provençal -Pétanque - Ping pong - Plage - Balade - Shopping - Piscine - Soirée grillades

ACTIVITÉS POSSIBLES*

* à la charge financière du vacancier

Match de l'OM - Discothèque - Train touristique







TRANSPORT MINI-BUS



DATES du sam. 28 juill. 2018 au sam. 11 août 2018

PRIX

2 180€

EFFECTIFS

14

ACCOMPAGNANTS

4

FORMALITÉS Carte d'identité

Multi-activités



TRANSPORT MINI-BUS



DATES du sam. 28 juillet 2018 au sam. 11 août 2018

PRIX

1830€

EFFECTIFS

ACCOMPAGNANTS

FORMALITÉS Carte d'identité

Multi-activités

Alsace active - n° 11





A 2 pas et pourtant si loin du quotidien, séjour authentique et oh combien ressourcant. En chambre individuelle avec salle de bain privative, profitez de nombreuses activités et jeux à partager entre amis. Séjour dynamique et ludique dans le doux climat alsacien, découvrez notre si belle région où bretzels et tartes flambées sont de rigueur.

HÉBERGEMENT



Foyer d'hébergement



Chambres individuelles



Pension complète traiteur



Ascenseur

ACTIVITÉS INCLUSES

- Montagne des singes
- Volerie des aigles
- Kaysersberg

- Colmar
- Train touristique
- Atelier confection bretzel

Calèche - Piscine espace détente - Cinéma - Bowling - Dégustation de tartes flambées - Tennis de table - Pétanque - Foot - Basket - Fléchettes - Balade -Shopping - Soirée dansante - Randonnée - Soirée grillades

ACTIVITÉS POSSIBLES*

* à la charge financière du vacancier

Europa Park - Spa Ribeauvillé - Chiens de traîneau





Féérie des Vosges - n° 12 NOUVEAU

Dans un écrin de nature et de calme, ce gîte haut de gamme vous

proposera des prestations tout confort. Tout est là pour prendre soin

de vous : piscine, sauna, jacuzzi et bien plus encore. Découvrez ou

redécouvrez le massif des Vosges avec des activités inédites et variées.



VOSGES

Bonne

autonomie

— 15 JOURS —

TRANSPORT MINI-BUS





DATES du sam. 28 juill. 2018 au sam. 11 août 2018

PRIX

1980€

ACTIVITÉS POSSIBLES*

- Parc des Loups de Rhodes

ACTIVITÉS INCLUSES

- Mines d'argent Tellure

- Fraispertuis

HÉBERGEMENT

Gîte de montagne

Pension complète traiteur

Chambres de 2 personnes

Escalier facile

- Confiserie de Plainfaing

- Lac de Gérardmer

- Bateau

Piscine - Sauna - Jacuzzi - Bowling - Fléchettes - Babyfoot - Billard - Flipper -

Balade - Pétanque - Soirée grillades - Baignade au lac de Gérardmer

Casino - Discothèque - Colmar



* à la charge financière du vacancier

FORMALITÉS Carte d'identité

ACCOMPAGNANTS

EFFECTIFS

15

Multi-activités



24







DATES du sam. 28 juill. 2018 au sam. 11 août 2018

PRIX

1990€

EFFECTIFS **15**

ACCOMPAGNANTS

FORMALITÉS

Carte d'identité

Nature & Découvertes

Jura détente - n° 13





Dans le Jura, entre lacs et montagne, près du Lac de Vouglans, ce grand gîte privatisé au coeur d'un parc de mélèzes, vous propose tout le confort pour des vacances réussies. Les kotas grill et sauna, petites cabanes finlandaises contribuent à votre dépaysement. Trois terrasses seront à votre disposition pour profiter du cadre de vie idyllique.

HÉBERGEMENT



Gîte



Chambres de 2 à 3 personnes





Escalier

ACTIVITÉS INCLUSES

- Chiens de traîneau
- Croisière repas
- Parc animalier du Hérisson
- Visite de grottes
- Visite de fruitière avec dégustation
- Ferme des bisons

Calèche - Barrage de Vouglans - Cascade des Hérissons - Lac de Clairvaux les Lacs - Visite de Lons le Saunier - Musée du jouet - Piscine - Bowling - Soirée grillades - Soirée dansante - Shopping - Balade - Pétanque

ACTIVITÉS POSSIBLES*

* à la charge financière du vacancier

Visite de Saint-Claude - Discothèque - Beaume les Dames - Beaume les Messieurs





Magie parisienne - n° 14



Venez passer vos vacances dans un lieu enchanteur à la vue de la nature sur un site de 2 ha avec piscine. Séjour parisien par excellence, venez découvrir les lieux cultes de la capitale, vivre des grands moments sportifs et vous transporter dans le monde magique de Disneyland.

HÉBERGEMENT



Gîte



Chambres de 2 à 3 personnes



Escalier

ACTIVITÉS INCLUSES

Pension complète traiteur

- Disneyland
- Tour Éiffel, Musée Grévin
- Château de Versaille
- Bateau mouche sur la Seine
- Arrivée du Tour de France vélo
- Stade de France

Forêt de Fontainebleau - Piscine - Bowling - Balade - Pétanque - Shopping - Soirée grillades - Soirée dansante

ACTIVITÉS POSSIBLES*

* à la charge financière du vacancier

Zoo de Paris - Visite de Paris en bus impérial - Match d'ouverture de foot PSG





Bonne autonomie — 9 JOURS —



TRANSPORT
MINI-BUS





DATES du ven. 3 août 2018 au sam. 11 août 2018

PRIX

1350€

EFFECTIFS

15

ACCOMPAGNANTS

3

FORMALITÉS

Carte d'identité

Culture & Découvertes

27



TRANSPORT MINI-BUS



DATES du sam. 28 juillet 2018 au sam. 11 août 2018

PRIX

2 120€

EFFECTIFS **15**

ACCOMPAGNANTS

FORMALITÉS

Carte d'identité

Culture & Découvertes

Prestige des Alpes - n° 15 NOUVEAU



Ce chalet de prestige situé entre le lac Léman et le Mont-Blanc, au cœur des Portes du Soleil, vous offrira des prestations haut de gamme, tels que spa, hammam, salle de cinéma, salle de sport, billard. Alliant activités en plein air et confort optimal, ces vacances vous ressourceront grâce au bon air pur de la montagne.

HÉBERGEMENT



Chalet de montagne



Chambres de 2 personnes



Pension complète traiteur



Escalier

ACTIVITÉS INCLUSES

- Croisière sur le Lac Léman
- Les aigles du Léman
- Funiculaire d'Evian
- Train touristique
- Mini golf Patinoire
- Dégustation produits montagnards

Thonons les Bains - Bowling - Cinéma - Piscine - Sauna - Jacuzzi - Pétanque - Shopping - Randonnée

ACTIVITÉS POSSIBLES*

Visite de Chamonix - Annecy

* à la charge financière du vacancier





Charmes normands - n° 16



Ce gîte de charme grand confort de style normand, avec piscine chauffée et salle de billard vous accueille dans une petit coin d'exotisme dans un cadre champêtre idéalement situé. Alliant séjour paisible à la campagne et proximité des plages normandes renommées.

HÉBERGEMENT



Gîte



Chambres de 2 à 3 personnes



Escalier

ACTIVITÉS INCLUSES

- Mont Saint-Michel
- Deauville. Trouville
- Train touristique

- Honfleur et falaises d'Etretat
- Sortie en Mer
- Zoo de Cerza

Plages du débarquement - Saint-Malo - Port du havre - Baignade à la plage - Shopping - Piscine - Billard - Baby foot - Ping pong - Soirée grillades - Pétanque - Balade

ACTIVITÉS POSSIBLES*

* à la charge financière du vacancier

Promenade à cheval sur la plage - Festival de jazz - Calèche





Bonne autonomie

— 15 JOURS —



TRANSPORT MINI-BUS



DATES

du dim. 29 juill. 2018 au dim. 12 août 2018

PRIX

2 150€

EFFECTIFS

15

ACCOMPAGNANTS

3

FORMALITÉS

Carte d'identité

Culture & Découvertes

29



TRANSPORT
MINI-BUS



DATES du sam. 28 juillet 2018 au sam. 11 août 2018

PRIX

2 150€

EFFECTIFS **15**

ACCOMPAGNANTS

FORMALITÉS

Carte d'identité

Culture & Découvertes

Passion Vendée - n° 17



Bienvenue en Vendée! Vous serez accueillis dans un gîte situé au bord de la Sèvre nantaise, dans un écrin de verdure. Récemment rénové, vous tomberez sous le charme de son mobilier contemporain, le tout agrémenté d'une piscine couverte et chauffée. A 10 minutes du Puy du Fou, venez vous ressourcer et faire une pause nature.

HÉBERGEMENT



Gîte



Chambres de 2 à 3 personnes



Pension complète traiteur



Escalier facile

ACTIVITÉS INCLUSES

- Puy du fou
- Fort Boyard
- Safari Zoo 4X4

- Sortie en mer
- Sables d'Olonne
- Aquarium de La Rochelle

Calèche - Piscine - Bowling - Pétanque - Flechette - Balades - Soirée barbecue - Soirée dansante - Pique nique - Activités manuelles - Shopping

ACTIVITÉS POSSIBLES*

* à la charge financière du vacancier

Musée du Chocolat - Soirée cabaret - Futuroscope





Cap au Sud - n° 18



Vous séjournerez dans une station balnéaire à dix minutes à pied des premières plages de Saint-Pierre la Mer, avec garrigues et vignes à perte de vue. Ce village vacances avec piscine vous propose multitudes d'activités. Les chambres sont équipées d'une salle de douche et de télévision. Venez vous divertir et vous amuser sous le soleil méditerranéen.

HÉBERGEMENT



Village vacances



Chambres de 2 personnes

NOUVEAU



Pension complète



Ascenseur

ACTIVITÉS INCLUSES

- Réserve africaine de Sigean
- Croisière sur le Canal du Midi
- Cap d'Agde

- Sortie en mer
- Train touristique
- Cité médiévale de Carcassonne

Narbonne, Béziers - Marché local - Concerts - Piscine balnéo - Bowling- Pétanque - Animations cabarets - Spectacles - Soirées dansantes - Shopping - Karaoké - Balade

ACTIVITÉS POSSIBLES*

* à la charge financière du vacancier

Parc animalien australien - Joutes nautiques de Sète





Bonne autonomie — 15 JOURS —



TRANSPORT
MINI-BUS





DATES du sam. 28 juill. 2018 au sam. 11 août 2018

PRIX

2 250€

EFFECTIFS

15

ACCOMPAGNANTS

3

FORMALITÉS

Carte d'identité

Culture & Découvertes

31







DATES du sam. 28 juillet 2018 au sam. 11 août 2018

PRIX

2 245€

EFFECTIFS 15

ACCOMPAGNANTS

FORMALITÉS

Carte d'identité

Nature & Découvertes

Var ensoleillé - n° 19



Vous serez accueilli dans un lieu pittoresque au cœur d'une bastide provençale du 19ème siècle avec piscine située dans un petit village typique à proximité de Fréjus et Saint-Raphaël. Vous découvrirez l'île Sainte-Marguerite, un espace de nature sauvage et préservé, riche d'histoire et son incroyable fort royal.

HÉBERGEMENT



Gîte



Chambres de 2 personnes



Pension complète traiteur



Escalier

ACTIVITÉS INCLUSES

- Marineland d'Antibes
- Aquarium de Monaco
- Balade en mer avec dauphins et baleines
- Saint-Tropez
- Croisette de Cannes
- Baignade à la plage

Piscine - Salle de jeux - Pétanque - Billard - Soirée grillades - Balade - Plage - Shopping

ACTIVITÉS POSSIBLES*

* à la charge financière du vacancier

Visite de Menton - Discothèque - Aqualand





Beauté marseillaise - n° 20 NOUVEAU



Aux portes de Marseille sur le littoral méditerranéen, le gîte allie les charmes de l'arrière pays à ceux de la côte. Vous séjournerez au cœur des vignes, oliviers et garrigues, à dix minutes des plus belles plages. Ressourcements physique et moral garantis pour ce séjour qui combine détente et animations ludiques.

HÉBERGEMENT



Maison de vacances



Chambres de 2 à 4 personnes



Pension complète traiteur



Escalier

ACTIVITÉS INCLUSES

- Show du sosie de Johnny Halliday
- Stade vélodrome de Marseille
- Parc attraction OK Corral

- Match de l'OM

- Sortie en mer

- Aqualand

Marseille et ses calanques - La Ciotat et Bandol - Shopping - Soirée grillades - Pétanque - Bowling - Balade - Ping Pong - Plage

ACTIVITÉS POSSIBLES*

* à la charge financière du vacancier

Discothèque - City Tour de Marseille - Notre Dame de Lagarde





Bonne autonomie

— 15 JOURS —



TRANSPORT
MINI-BUS



DATES

du sam. 28 juill. 2018 au sam. 11 août 2018

PRIX

1880€

EFFECTIFS

15

ACCOMPAGNANTS

3

FORMALITÉS

Carte d'identité

Multi-activités

Bonne autonomie -8 JOURS -



TRANSPORT TRAIN BATEAU



de trajet

DATES du dim. 29 juillet 2018 au sam. 5 août 2018

PRIX

EFFECTIFS 15

ACCOMPAGNANTS

FORMALITÉS Carte d'identité (avec validité > 6 mois après retour) + carte de santé européenne

Détente

Au Fil de la Méditerranée - n° 21

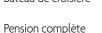


Découvrez toutes les destinations dont vous rêvez grâce à un itinéraire unique à couper le souffle! Les navires ultra modernes et élégants de la flotte MSC Croisières sont de véritables villes flottantes. Équipements sportifs, soins Spa, spectacles époustouflants, discothèque, casino, restaurants de spécialités servant des mets du monde entier...

HÉBERGEMENT



Bâteau de croisière





Chambres de 2 personnes



Ascenseur

ACTIVITÉS INCLUSES

- Visite d'Ibiza
- Discothèque
- Aquarium de Gêne

- Concerts
- Spectacles
- Piscines

Jacuzzi - Salle de fitness - Bars - Mini-golf - Tennis - Terrain multi-sports

ACTIVITÉS POSSIBLES*

* à la charge financière du vacancier

Sauna - Hammam - Massage - Casino - Marseille - Palma de Majorque -Sardaigne - Florence - Gênes





Cœur d'Autriche - n° 22



Cet établissement 4 étoiles situé dans le Tyrol autrichien au pied des montagnes est un lieu idéal pour le repos et la détente. Des chefs cuisiniers sauront ravir vos papilles avec les produits locaux. Séjour sous le signe du bien être et du calme dans un havre de nature et de plaisir.

HÉBERGEMENT



Hôtel



Pension complète

ACTIVITÉS INCLUSES

- Piscine
- Sauna Hammam
- Massage

Bowling - Balade - Shopping

ACTIVITÉS POSSIBLES*

Château du Landeck - Station d'Ischgl

* à la charge financière du vacancier

Chambres de 2 personnes

Ascenseur

- Soirée dansante

- Dégustation de fromages

- Téléphérique

NOUVEAU

autonomie -8 JOURS -

Bonne

AUTRICHE

TRANSPORT MINI-BUS





DATES du sam. 28 juill. 2018 au sam. 4 août 2018

PRIX

1560€

EFFECTIFS

15

ACCOMPAGNANTS

FORMALITÉS Carte d'identité (avec validité > 6 mois après retour) + carte de santé européenne

Etranger



TRANSPORT MINI-BUS AVION



DATES

du ven. 27 juillet 2018 au ven. 10 août 2018

PRIX

2 450€

EFFECTIFS

16

ACCOMPAGNANTS

FORMALITÉS Carte d'identité (avec validité > 6 mois après retour) + carte de santé européenne

Etranger

Sublime Turquie - n° 23





Entre bleu et vert, cet hôtel Club classé 5 étoiles dans un parc entouré de palmiers et de pins, situé à 2 pas du centre ville de la célèbre station de Kusadasi, vous permettra de profiter de plusieurs piscines, de sa plage privée de sable fin, de sa discothèque, de son espace bien-être ainsi que des nombreuses distractions proposées par son équipe d'animation.

HÉBERGEMENT



Hôtel Club



Chambres de 2 personnes





- Piscine avec toboggans
- Spa Espace détente
- Aquagym

- Visite de souk

Ascenseur

- Plage
- Spectacles

Tournoi de pétanque et de fléchettes - Soirée dansante - Shopping - Salle de sport - Balade - Discothèque

ACTIVITÉS POSSIBLES*

* à la charge financière du vacancier

Bains en cascade naturels de Pamukkale





Destination Djerba - n° 24 **NOUVEAU**



Vous séjournerez dans un hôtel Club spa thalasso 4 étoiles au coeur d'une palmeraie de 14 ha. Les chambres spacieuses sont équipées de douche à l'italienne, mini-bar, et téléviseur écran plat. Vous profiterez de la plage privée de l'hôtel, des magnifiques piscines, de la discothèque, et de l'équipe d'animation francophone à votre service.

HÉBERGEMENT



Hôtel Club



Pension complète



Ascenseur

Chambres de 2 personnes

ACTIVITÉS INCLUSES

- Sortie en bateau pirate
- 1/2 journée Thalassothérapie
- Ferme aux crocodiles
- Ile de Dierba
- Ile aux flamants roses

Marché aux épices de Houmt Souk - Musée de Guellala - Piscine - Hammam -Plage - Discothèque - Shopping - Balade

ACTIVITÉS POSSIBLES*

* à la charge financière du vacancier

Balade en dromadaire ou calèche - Balade en 4X4 - JetSki - Massage





Bonne autonomie

— 15 JOURS —



TRANSPORT MINI-BUS AVION



DATES du lun. 30 juill. 2018 au lun. 13 août 2018

PRIX

2 650€

EFFECTIFS

16

ACCOMPAGNANTS

4

FORMALITÉS Carte d'identité (avec validité > 6 mois après retour) + carte de santé européenne

Etranger



Afin de garantir votre choix de séjours de vacances adaptés, nous vous conseillons de le réserver le plus tôt possible.

IMPORTANT: Nous vous remercions de veiller, lors du choix de la destination, à ce que le degré d'autonomie du vacancier corresponde aux critères d'accueil du séjour.

Nous restons à votre disposition pour toutes les questions relatives à l'autonomie, aux séjours disponibles et au suivi administratif des dossiers.

Pour la réservation d'un séjour, vous devez :

- 1. Nous faire parvenir le bulletin de pré-réservation (feuille jointe), soit :
- par mail: aufildesloisirs@aufildelavie.fr,
- par courrier : Au fil des loisirs 17 rue du Commando de Cluny 68800 THANN. Vous avez aussi la possibilité de consulter le catalogue et de télécharger la fiche de pré-réservation et le dossier de renseignements 2018 sur notre site internet : **aufildesloisirs.net**
- 2. Une confirmation de pré-réservation vous sera alors envoyée, avec :
 - le dossier de renseignements 2018 à compléter,
 - la fiche de réservation définitive (incluant les options convoyage et assurances),
 - la demande de cotisation membre utilisateur de 25€.
- 3. Dès réception de cette confirmation, nous vous demandons de nous faire parvenir sous 3 semaines et au plus tard 2 mois avant le départ du séjour :
 - la fiche de réservation définitive renseignée et signée,
 - le dossier COMPLET du vacancier, en un ENVOI UNIQUE,
 - le règlement de l'acompte et de la cotisation membre utilisateur.



La réservation ne sera effective qu'après réception du dossier complet, accompagné du versement de l'acompte et de la cotisation.

- 4. Après validation de votre inscription, la facture du solde du séjour vous sera transmise. La date limite du paiement du solde du séjour est fixée au plus tard 30 jours avant le départ du séjour.
- 5. Une fois le solde de séjour versé, nous vous adresserons le trousseau nécessaire à la préparation du séjour.

Règlement du séjour

Les règlements peuvent se faire :

• par chèque : à l'ordre de **Au fil des loisirs**

• par virement bancaire : Banque : CCM Pays de Thann

IBAN: FR76 1027 8035 0000 0301 9370 937

BIC: CMCIFR2A

• par chèque vacances



BON DE PRÉ-RÉSERVATION SÉJOUR

17 rue du Commando de Cluny - 68800 THANN - Tél. 03 89 74 60 94 - aufildesloisirs@aufildelavie.fr

VACANCIER	
Mme . Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Tél. :
Adresse de résidence :	
Email :	Personne à contacter :
Demande mon inscription au séjour :	
,	Nº cáigur
	N° séjour : au :
Autonomie: Bonne autonomie	_
Convoyage: OUI NON	vioyenne autonomie
, ,	ico on chargo:
Si oui, merci d'indiquer l'adresse de pr	ise en charge :
Assurance annulation - interruption - Demande d'aide à la recherche de fina	
COORDONNÉES DU RESPONSA	ABLE LÉGAL (TUTEUR - CURATEUR -FAMILLE)
Mme ☐ M. ☐: Nom:	Prénom :
_ _	
	Tél.:
Email:	Personne à contacter :
ADRESSE DE FACTURATION	
Nom:	
	Tél. :
Email :	Personne à contacter :



BON DE PRÉ-RÉSERVATION SÉJOUR

17 rue du Commando de Cluny - 68800 THANN - Tél. 03 89 74 60 94 - aufildesloisirs@aufildelavie.fr

ATTESTATION DU RESPONSABLE LÉGA	L					
Je soussigné(e),						
Nom :	Prénom:					
Responsable légal du majeur protégé/vacancie	er					
Nom: Prénom:						
Inscrit sur le séjour :						
Lieu :	N° de séjour :					
Date : du : au :	;					
atteste avoir pris connaissance de la pré-rése	ervation et donne mon accord.					
Je déclare avoir pris connaissance des condit de l'organisme.	tions générales et particulières de vente					
Fait à :	Signature et cachet :					
Le:						

L'INSCRIPTION

A réception de votre pré-inscription, vous recevrez **un dossier** comprenant :

- un bon de réservation définitif à retourner complété, signé et accompagné d'un acompte de 500€,
- un bulletin d'adhésion à retourner complété, signé et accompagné d'un paiement de 25€ (adhésion obligatoire),
- la fiche de renseignements : **ATTENTION**: Pour des questions de gestion administrative, nous vous demandons d'envoyer cette fiche en un seul envoi dûment complétée, signée par le représentant légal et **accompagnée de toutes les pièces jointes.** Ce dossier ne sera pas enregistré sans ces conditions.

L'ENSEMBLE DE CE DOSSIER EST À NOUS RETOURNER AU PLUS TARD 2 MOIS AVANT LE DÉPART SÉIOUR.

Aide aux financements : si vous avez opté pour cette demande, l'assitante sociale de notre établissement prendra contact auprès de vous.

Petites astuces:

- pensez de suite à vérifier la validité de votre carte d'identité et pour les séjours à l'étranger faire la demande de carte vitale européenne.
- pensez à faire des copies de tous les documents que vous envoyez (pré-réservation, fiches de renseignement...). Une liste trousseau vous parviendra 1 mois avant le départ.

Conditions générales de vente d'Au fil des loisirs

Conformément à l'article R.211-12 du Code du tourisme, les brochures et les contrats de voyages proposés par les agents de voyages à leur clientèle doivent comporter in extenso les conditions générales suivantes issues des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du Tourisme.

Extrait du Code du Tourisme

ARTICLE R211-3

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L.211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

ARTICLE R211-3-1

L'échange d'informations pré contractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R211-4.

ARTICLE R211-4

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés;
- Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil;
- 3) Les prestations de restauration proposées ;
- 4) La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5) Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement;
- 6) Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix;
- 7) La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la

- date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8) Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde;
- 9) Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-8;
- 10) Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11) Les conditions d'annulation définies aux articles R.211-9, R.211-10, et R.211-11;
- 12) L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie;
- 13) Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R211-15 à R. 211-18.

ARTICLE R211-5

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6 : Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est

remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application

des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur;
- La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates;
- 3) Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;
- 4) Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil;
- 5) Les prestations de restauration proposées ;
- 6) L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7) Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8) Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R211-8;
- 9) L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxe d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix
- de la ou des prestations fournies ;

- 10) Le calendrier et les modalités de paiement du prix; en tout état de cause le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour;
- 11) Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur;
- 12) Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit, éventuellement, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés;
- 13) La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7" de l'article R211-4:
- 14) Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15) Les conditions d'annulation prévues aux articles R211-9, R211-10 et R211-11 :
- 16) Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur;
- 17) Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus;
- 18) La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur;
- 19) L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins 10 jours avant la date prévue pour son départ. les informations suivantes :
- a) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur;
- b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.
- 20) La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R211-4;
- 21) L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

ARTICLE R211-7

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

ARTICLE R211-8

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport

et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

ARTICLE R211-9

Lorsque, avant le départ de l'acheteur le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées :

- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

ARTICLE R211-10

Dans le cas prévu à l'article L.211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

ARTICLE R211-11

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R211-4.

ARTICLE R211-12

Les dispositions des articles R211-3 à R211-11 doivent obligatoirement être reproduites sur les brochures et les contrats de voyages proposés par les personnes mentionnées à l'article R211-1.

ARTICI F R211-13

L'acheteur ne peut plus invoquer le bénéfice de la clause prévue au 20° de l'article R211-6 après que la prestation à été fournie.

Conditions particulières de vente d'Au fil des loisirs

1. PRÉAMBULE: Au fil de la Vie, par l'intermédiaire d'Au fil des loisirs est une association qui propose des séjours de qualité aux personnes atteintes d'un handicap mental. Pour bénéficier des prestations contenues dans ce catalogue, toute personne intéressée doit adhérer à l'association. L'adhésion est obligatoire, elle atteste du partage des valeurs et du projet de l'association, la cotisation membre utilisateur 2016 est fixée à 25€, toute cotisation acquittée ne pourra être remboursée. L'inscription à un séjour implique l'acceptation des conditions particulières de vente.

- 2. INSCRIPTION: Les modalités d'inscription sont indiquées en page 9.
- 3. RÈGLEMENT: Le versement du montant de l'acompte correspondant au séjour désiré sera à effectuer à l'inscription (se référer au tableau page 11). Le versement du solde du séjour + les frais optionnels (assurance annulation et convoyage) sera quant à lui à effectuer à la réservation, au plus tard 30 jours avant le départ du séjour.
- 4. PRIX ET RÉVISION : Le prix mentionné a été établi sur la base des éléments techniques et économiques en vigueur à la date d'établissement de nos tarifs, en fonction : du prix du carburant, du taux de change, des taxes légales et règlementaires (en France et à l'étranger), des tarifs hôteliers en vigueur. Toute modification de ces éléments, y compris modifications de parités monétaires, sera répercutée sur le prix du séjour. Le cas échéant, le prestataire fera parvenir le tarif révisé, par écrit au client. Le prix sera définitivement confirmé et ne subira aucune modification 30 jours avant la date de départ du séjour, sous réserve du strict respect par le client des conditions d'annulation pour les personnes n'ayant pas souscrit l'assurance

annulation: une annulation ne rentrant pas dans le cadre de notre assurance, ne dispense pas du paiement des sommes dont le client est redevable. Toute procédure de remboursement ne peut être entamée qu'à cette condition. Toute annulation doit parvenir par lettre recommandée à Au fil des loisirs.

5. FRAIS D'ANNULATION:

Plus de 21 jours avant le départ : Au fil des loisirs retiendra 25% du prix du séjour, plus éventuellement les frais engagés pour les transports aériens et ferroviaires.

De 20 à 8 jours avant le départ : Au fil des loisirs retiendra 50% du prix du séjour.

De 7 à 2 jours avant le départ: Au fil des loisirs retiendra 75% du prix du séjour.

La veille du départ: Au fil des loisirs retiendra 90% du prix du séjour.

Le jour du départ: La totalité du prix du séjour sera retenue.

Aucun remboursement ne peut intervenir si le participant ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés sur la convocation de départ, de même s'il ne peut présenter les documents de police ou de santé exigés pour le voyage.

TOUT SÉJOUR COMMENCÉ EST DÚ EN TOTALITÉ.

6. ASSURANCE : L'assurance rapatriement et l'assurance responsabilité civile sont incluses dans le prix de nos séjours. Au fil des loisirs recommande à ses participants de souscrire en complément, une assurance "Tous risques", annulation destinée à garantir le remboursement de ses frais en cas de maladie, d'accident, de perte ou vol, détérioration de bagages, assistance rapatriement, frais médicaux à l'étranger, interruption de séjour ; toute précision vous sera fournie sur simple demande.

Le prix du séjour ne comprend pas les assurances optionnelles à la charge du vacancier (tableau page 11), ainsi que les dépenses personnelles pendant le séjour.

- 7. PRESTATION: Notre forfait séjour comprend:
- Un voyage aller et retour en train, minibus, autocar ou en avion au départ de Thann.

- L'hébergement en hôtel, appartement, gîte ou chalet tels que décrit dans le catalogue.
- La pension complète pendant le séjour.
- Les visites excursions et activités décrites dans le programme.
- L'encadrement de qualité tel que défini dans notre présentation.
- Notre assurance responsabilité civile, assistance et rapatriement.

Au fil des loisirs se réserve le droit de modifier les programmes du séjour, dans la mesure où ce changement ne modifie en rien la qualité du séjour. Au fil des loisirs s'efforcera de prévenir ses clients par avance de toute modification dont il aura connaissance avant le début du séjour. Pour des raisons de force majeure, les activités et excursions sont susceptibles d'être modifiées ou reprogrammées. Les activités prévues au programme couvrent l'ensemble du séjour; ainsi un vacancier ne participant qu'à une partie du séjour, ne pourra réclamer la réalisation de toutes les activités.

Au fil des loisirs se réserve le droit de modifier ou d'annuler un séjour si le nombre de vacanciers nécessaires à sa réalisation n'est pas atteint. Dans ce cas, Au fil des loisirs proposera un séjour équivalent ou le remboursement des sommes versées.

- 8. RESPONSABILITÉ: La responsabilité des participants peut être engagée en cas de vol, violences ou de destruction volontaire. Nous nous réservons le droit de renvoyer un participant qui mettrait en danger sa sécurité ou celles des autres, qui nuirait au bon déroulement du séjour, ou qui ne serait pas adaptés à la population définie dans nos programmes. L'organisation et le rapatriement seront alors à la charge du participant. En cas d'exclusion, aucun remboursement ne sera dû par Au fil des loisirs.
- 9. REFUS DU DOSSIER: Au fil des loisirs se réserve le droit de refuser un vacancier dont l'autonomie serait jugée non conforme aux conditions d'accueil, d'hébergement ou d'encadrement mises en place pour le séjour, et ce à n'importe quel moment.
- 10. FORMALITÉS DE POLICE: Nos participants doivent être en possession des pièces d'identité nécessaires au voyage qu'ils effectuent. Les participants de nationalité étrangère doivent se renseigner auprès du consulat du pays de destination afin d'obtenir les éventuels visas nécessaires.
- 11. DROIT À L'IMAGE: Pendant nos séjours de nombreuses photos sont prises, nous pouvons les utiliser à des fins commerciales sur nos différents supports publicitaires. Dans tous les cas une autorisation de droit à l'image devra nous être retournée avec le dossier de l'usager dans un délai maximum d'un mois à compter du retour du séjour.
- 12. RÉCLAMATION: Toute réclamation relative aux prestations fournies devra être adressée, dans les meilleurs délais, au plus tard 30 jours après le retour du séjour, par lettre recommandée avec accusé de réception. Il est ici précisé que la responsabilité des compagnies aériennes participant aux voyages ainsi que celles des représentants, agences ou employés de celles-ci est limitée en cas de dommages, plaintes ou réclamation de toute nature, aux transport aériens des passagers et de leurs bagages exclusivement. De ce fait, le prestataire ne saurait voir sa responsabilité se substituer à celles des transporteurs français ou étrangers assurant le transport et/ou le transfert.
- 13. RECOURS: Dans le cadre de notre adhésion à l'APST, tous les clients ont la possibilité de recourir à la médiation en cas de litige. Après avoir saisi le service et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse, dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et les modalités de saisine sont disponibles sur le site:

Mme R.K., Chef de service Educatif: "En matière de séjours adaptés, faire le choix AFDL est faire le choix de la aualité. Lieux de séjours visités en amont, taux d'encadrement conséquent, personnel formé et encadré, covoyages facilités, large choix d'activités... des ingrédients pour des vacances réussies.

maman d'un vacancier : "Nous n'avons pas regretté d'avoir inscrit Florent sur ce séjour croisière. Il est revenu enchanté de sa semaine, en parle encore souvent 3 mais après et garde son badge de croisiériste comme un souvenir précieux Les soirées festives sur le bateau lui ont particulièrement plu. ainsi que les loisirs à bord, l'ambiance chaleureuse du graupe, et les visites lors des escales. Merci aux éducatrices très attentionnées.



Mme

I.R., éducatrice responsable de séjour : "Découvertes étonnantes et participatives, accompagnement et encadrement, rencontres appréciées, sensations, émotions, plaisirs et bonne humeur sont les maîtres mots de ces séjours".



Mme S.C.,

vacancière: "J'ai bien aimé ce séjour, les activités, j'al préféré ce séjour car les activités étaient à côté de l'hébergement, ce qui m'a permis de faire des siestes l'après-midi avant de partir en activité. Les infirmières étaient super sympas. Jai fais des efforts durant ce séjour sur man compartement. Jai aimé les feuilles de suivi de l'argent de poche car cela ma permis de savoir combien je dépensais. L'année prochaine je voudrais refaire un séjour avec toi. Cétait un super bon séjour."

Au fil des loisirs

Contact: Florence Maillard Responsable: Joël Sronek

17 rue du Commando de Cluny 68800 Thann

Tél: 03 89 74 60 94

Courriel: aufildesloisirs@aufildelavie.fr









